

Projet du terminal méthanier à Saint-Jouin-Bruneval

Tout n'est pas enc

Les membres des deux associations de Saint-Jouin-Bruneval, s'opposant à la création d'un terminal méthanier sur le site d'Antifer ont multiplié les démarches et ont, tour à tour, demandé l'annulation de la décision que jamais, à aller jusqu'au bout de leur démarche. Et ont plusieurs idées d'

La décision de lancer l'étude d'implanter un terminal méthanier et une usine de re-gazéification a été confirmée lors du conseil d'administration du PAH du 17 novembre dernier. Elle a été confiée à Gaz de Normandie, filiale du groupement de POWEO et CIM, les deux opérateurs choisis pour mener à bien ce projet.

Le pot de terre contre le pot de fer

« Notre association s'oppose à ce projet. Nous avons rencontré le directeur du PAH, Jean-Marc Lacave, afin d'avoir des informations complémentaires. Mais il ne veut rien dire sur les techniques de conception, les détails de l'installa-

tion. Trois arguments étaient défendus soit par le préfet, soit par le directeur du PAH : la création de la plage, l'intérêt général et l'emploi. Or, pour la la plage, nous savons maintenant qu'elle existait avant la création du terminal pétrolier dans les années 1970 (voir photo). Le principe d'intérêt général est anéanti car le directeur nous a dit qu'il avait un site sous-exploité et qu'il devait trouver les solutions pour le rentabiliser. Ce n'est donc que du business. Enfin, l'emploi, à part la construction de l'usine, il n'y en aura pas beaucoup car un terminal méthanier exige peu de personnel », explique Guy Le Mignot, président de l'association Saint-Jouin développement durable.

« Aujourd'hui, nous sommes en force de proposition. Nous allons maintenir le partage de la zone port est sous-utilisée. Nous proposons de créer un terminal et un port de plaisance avec des anneaux supplémentaires. Ce projet s'inscrit dans le schéma départemental. Ce projet découle de directives que la France se donne. Bien vu.

« Il faut renverser la situation est déjà joué. M. Lacave a dit de dire : rien n'est menons donc actuellement. Nous allons analyser pour chiffrer un projet et ce qu'il pourra nous rapporter. Nous sommes prêts à lever des fonds privés afin de créer des collectifs de gestion. Nous répète mais il faut que ce soit fait. » N'est-ce pas le pot de terre contre le pot de fer ?

Oui pour un port de plaisance, mais pas n'importe où

Le conseil d'administration de Saint-Jouin-Bruneval présidé par le